

[FENÊTRES] SUR COURS



RYTHMES SCOLAIRES : MAINTENANT C'EST AVEC NOUS !

Le dossier des rythmes scolaires n'est absolument pas clos. A cette rentrée, si plus de 20% des écoles ont adopté ou dû adopter une nouvelle organisation de la semaine et de la journée, près de 80 % d'entre-elles sont dans l'attente.

Le SNUipp-FSU a toujours estimé qu'il était nécessaire de revenir sur la réforme Darcos en révisant globalement les temps de l'enfant.

Pour cela, nous avons porté avec vous des exigences pour que cette réforme associe réussite des élèves et amélioration des conditions de travail des enseignants, sans qu'elle ne renforce les inégalités territoriales existantes. C'est pourquoi le SNUipp-FSU porte l'exigence d'une réécriture complète du décret, ce qui suppose une concertation approfondie associant étroitement les enseignants. Pour l'obtenir, l'intervention des personnels sera encore nécessaire.

L'école n'avancera que si elle s'appuie sur ceux qui la font vivre au quotidien. Partout, le SNUipp-FSU défendra tous vos projets. Il est grand temps de faire confiance à l'intelligence des équipes enseignantes qui sont, elles aussi,

forces de propositions. Le champ des possibles doit être vaste, l'avis des conseils d'école obligatoire et chaque partenaire, école, commune, doit rester à la place qui est la sienne.

Pour les écoles changeant de rythmes dès cette rentrée comme pour la grande majorité des autres, ces exigences restent plus que jamais d'actualité. C'est pour ces raisons que nous avons ouvert un espace de mutualisation : nous vous invitons à nous faire remonter vos organisations, vos projets et vos appréciations afin d'agir tous ensemble pour obtenir des améliorations substantielles tant au niveau local que national.

Pour autant, la réussite des élèves ne se résume pas à la seule révision des rythmes. Révision des programmes, réhabilitation des RASED, baisse des effectifs, revitalisation de la maternelle, déploiement d'une formation continue de qualité ne peuvent être mis sous le tapis plus longtemps.

Le SNUipp-FSU remet ces questions professionnelles sur le devant de la scène... dès cette rentrée. Avec vous !



TOUT REMETTRE SUR LA TABLE !

La mise en place de cette réforme est un échec pour le ministère puisqu'à peine plus de 20% des écoles sont concernées à cette rentrée. Les raisons sont multiples : le décret est un carcan qui ne permet pas de déroger à la règle des neuf demi-journées de classe ; les maires ont la possibilité d'imposer un aménagement de la semaine scolaire y compris contre l'avis du conseil d'école ; le financement des activités périscolaires est insuffisant et non pérenne, ce qui va aggraver les inégalités entre les écoles et les élèves. Pour le SNUipp-FSU, il est nécessaire de tout remettre sur la table et de réécrire le décret. C'est ce qu'ont affirmé avec force les enseignants des écoles dans la grève du 12 février dernier. Il est hors de question que tout soit bouclé à marche forcée en moins de trois mois, en tenant à l'écart les équipes enseignantes sous le prétexte de la proximité des élections municipales. Une nouvelle organisation de la semaine et de la journée (horaires de l'école, durée de la pause méridienne, utilisation des locaux...) ne peut être le fruit d'une décision unilatérale des communes et/ou du DASEN. Partout, notre avis doit être pris en compte.

L'ESPACE « VÉRITÉ » : VOUS AVEZ LA PAROLE !

Chez vous, ça s'organise comment ? Pour connaître la réalité de ce qui se met concrètement en œuvre à cette rentrée dans les écoles en matière d'organisation des nouveaux rythmes, le SNUipp-FSU a ouvert un espace de mutualisation des informations. Plus de 2 200 écoles l'ont déjà renseigné depuis juin. Ni angélisme béat, ni diabolisation dogmatique, notre ligne de conduite c'est un discours de vérité s'appuyant sur votre expertise et votre vécu professionnel. Toutes ces informations sont précieuses. Elles doivent permettre au SNUipp-FSU de continuer à porter la parole des enseignants, notamment lors des comités de suivi et ce afin de faire évoluer les modèles contestables.

Ce que vous commencez à en dire...

Points forts :

- Un temps scolaire mieux réparti avec une matinée supplémentaire, temps propice aux apprentissages.
- Les activités proposées sur le temps périscolaire semblent variées, en complémentarité du temps scolaire et non en concurrence.

Points faibles :

- Des horaires imposés par des contraintes extérieures sans prise en compte de l'intérêt de l'enfant : transport, gestion des personnels municipaux...
- Des contraintes budgétaires fortes qui pèsent sur les communes ou intercommunalités
- Le nécessaire temps de concertation entre enseignants et acteurs du temps périscolaire n'est pas prévu.
- Peu de locaux disponibles en dehors des locaux scolaires entraînant une réduction des possibles quant aux activités proposées (la classe reste un lieu contraint où peu de matériel pourra être entreposé...) et l'impossibilité pour les enseignants de préparer leurs activités scolaires dans leurs locaux.

Et en maternelle ?

- La question de l'existence et du contenu d'activités périscolaires spécifiques à l'âge de ces enfants se pose.
- La question de la sieste ou d'un temps de repos est posée : de manière positive parfois, avec un aménagement de ce temps lors de la pause méridienne, dégageant de vrais temps d'apprentissage ensuite, mais parfois aussi de grandes difficultés à tout concilier (personnels, locaux...)
- Dans certains cas, le temps de présence des personnels ATSEM sur le temps scolaire est réduit pour qu'ils puissent assurer le temps périscolaire supplémentaire, ce qui est totalement inacceptable.



QUELQUES CHIFFRES

- Au niveau national, 22,3 % des élèves, 20 % des écoles, et 18,6 % des communes changent de rythmes à cette rentrée.
- Sur les 4 000 communes qui passent en 2013, seules 28 ont choisi le samedi matin ; 921 pour l'instant se sont dotées d'un projet éducatif de territoire (PEDT).
- Le modèle prédominant est le raccourcissement de 45 minutes de la journée de classe, notamment en fin d'après-midi.
- Le deuxième modèle consiste en un allègement d'une ou deux demi-journées par semaine pour grouper les activités périscolaires sur des temps plus longs (1h15-1h30).
- La troisième voie est l'allongement de la durée de la pause méridienne (entre 1h45 et 2h15).
- Les plus petites communes (moins de 2 000 habitants) proposent souvent des horaires variables l'après-midi alors que les communes plus importantes (plus de 10 000 habitants) ont des horaires identiques sur la semaine.

* Sources : MEN et SNUipp-FSU



<http://rythmes.snuipp.fr>



APC : c'est nous qui décidons !

Nouveauté de cette rentrée, les 36 heures annuelles d'activités pédagogiques complémentaires (APC) vont remplacer les 60 heures d'aide personnalisée. Qu'il s'agisse de leur contenu, de la constitution des « groupes restreints » d'élèves ou du moment où l'on place ces activités, ce temps est de la responsabilité pédagogique des équipes enseignantes. Le SNUipp-FSU a été ferme auprès du ministre pour que le message soit relayé sans ambiguïté dans les circonscriptions. Confiance et liberté professionnelle doivent être reconnues partout. Il ne saurait dès lors être question que les IEN imposent le contenu de l'APC ou qu'une commune impose une plage horaire pour ce temps dans le cadre de la réorganisation de la semaine.

Le SNUipp-FSU invite les équipes d'écoles à alerter le syndicat en cas de difficultés. Pour que l'APC ne soit pas de l'AP imposée... c'est vous qui décidez.

CHRONIQUE D'UNE RÉFORME TRÈS MAL ENGAGÉE

Le SNUipp-FSU, premier critique de la réforme Darcos en 2008 (suppression du samedi matin et introduction de l'aide personnalisée) a toujours estimé qu'il était nécessaire de revoir les temps de l'enfant. Retour sur nos exigences tant pour les élèves que pour les enseignants.

ENTRE SEPTEMBRE ET OCTOBRE 2012 plus de 24 000 enseignants donnent leur avis sur l'école, leur métier et les rythmes à travers le grand questionnaire du SNUipp-FSU. Très majoritairement, ils jugent que la réforme des rythmes n'est pas la grande priorité pour la réussite des élèves.

15 OCTOBRE Le SNUipp-FSU dénonce le premier scénario du ministre qui prévoit 25 H par semaine en classe entière. Le ministre doit revoir sa copie.

12 NOVEMBRE A l'initiative du SNUipp-FSU, un courrier intersyndical avec le SE-UNSA et le Sgen-CFDT demande au ministre la mise en place urgente d'une table ronde réunissant les représentants des collectivités locales, des parents et des enseignants.

13 NOVEMBRE En réponse au courrier, le ministre annonce l'abandon des scénarii avancés jusqu'ici. Tout restait donc à (re) faire.

15 NOVEMBRE Non aux inégalités. Le SNUipp-FSU alerte par courrier le premier

ministre. Il lui adresse un descriptif de quelques situations concrètes que cette réforme, non financée, générerait sur la vie quotidienne des élèves et des enseignants.

20 NOVEMBRE François Hollande annonce que la réforme des rythmes scolaires s'étalera sur deux ans. Pour le SNUipp-FSU, il faudra que les décisions des collectivités locales tiennent compte de l'avis des enseignants.

8 JANVIER 2013 En ne recueillant que 5 voix sur plus de 60 votants, le projet de décret relatif à l'aménagement du temps scolaire est désavoué par la communauté éducative au Conseil supérieur de l'éducation.

25 JANVIER Le SNUipp-FSU interpelle à nouveau le ministre : obligation, gratuité et financement des activités périscolaires, consultation des conseils d'école, il faut clarifier !

12 FÉVRIER A l'appel du SNUipp-FSU, 60 % des enseignants des écoles sont en grève pour refuser la réforme actuelle et exiger une réforme des rythmes réussie pour tous

les élèves, sur tout le territoire, et qui prenne en compte leur avis et celui des parents. Pour le SNUipp-FSU, « Sans accord des conseils d'école, c'est le report » !

17 FÉVRIER Pas sans les enseignants. Le SNUipp invite les conseils d'écoles à écrire aux maires et aux DASEN pour demander le report d'une modification de l'organisation du temps scolaire à 2014, là où elle ne ferait pas l'accord de toutes les parties prenantes.

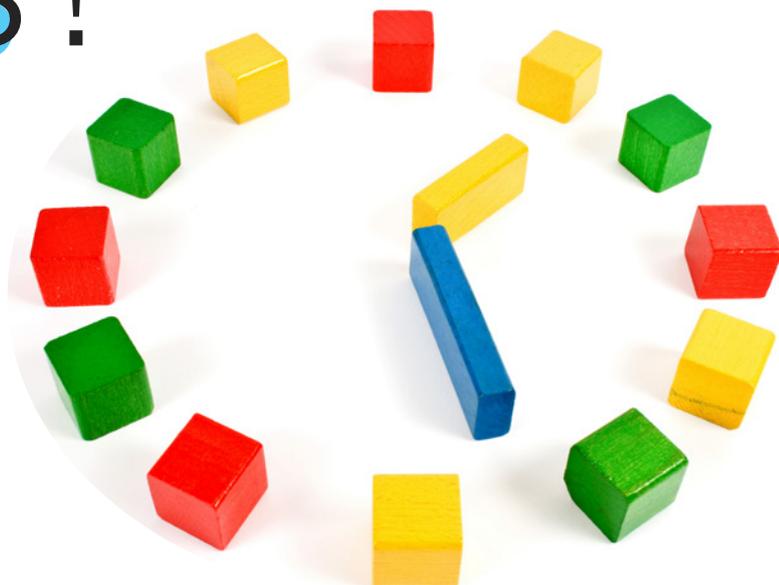
5 AVRIL Seulement 22,3% des élèves changent de rythme à la rentrée 2013. Le bilan national et par département présenté par le SNUipp-FSU est sans appel. Le report à 2014 est massif et la réforme doit être remise sur le métier.

23 AVRIL Vincent Peillon installe le comité de suivi de la réforme des rythmes. Le SNUipp-FSU entend bien porter la parole enseignante.

JUIN Parole aux enseignants : le SNUipp-FSU lance son espace de mutualisation.

POUR DE VRAIES AVANCÉES !

La priorité annoncée pour l'école primaire s'est trop focalisée sur la révision des rythmes scolaires, comme si celle-ci était la recette magique pour améliorer des résultats de l'école marqués par une corrélation inacceptable entre échec scolaire et origine sociale. Pour réussir, les élèves ont aussi et surtout besoin d'apprendre et de grandir dans de bonnes conditions matérielles et pédagogiques, avec des enseignants formés, écoutés et reconnus.



Pour les élèves : améliorer les rythmes d'apprentissage

Repenser des contenus d'apprentissage exigeants mais réalisables en maternelle comme en élémentaire constitue une première pierre indispensable pour alléger les journées et s'adapter aux élèves.

Cela nécessite des améliorations des conditions d'apprentissage des élèves dans le quotidien de la classe (diminution des effectifs et possibilité de travail en petits groupes dans la journée scolaire, avec des RASED pour les élèves en difficulté et le « plus de maîtres que de classes » notamment dans les écoles défavorisées).

L'organisation pédagogique et le fonctionnement de l'école sont également déterminants pour que l'enfant y trouve sa place. L'aménagement des espaces, l'organisation des dortoirs, la surface des salles de jeux et de motricité, l'aménagement des cours de récréation, l'organisation et l'espace de la classe, la variété des matériels... doivent permettre de mettre en place des situations pédagogiques variées et adaptées afin que l'enfant évolue dans un espace agréable conçu à son échelle.

De l'égalité : Il existe des situations très inégales d'une école à l'autre en fonction des ressources financières, de l'expertise, ou même de la volonté politique des communes avec des écarts qui vont de 1 à 10 selon l'enquête réactualisée par le SNUipp-FSU en octobre 2012. Plus que jamais, la définition d'un cahier des charges d'équipement minimum des écoles, avec un fond de péréquation pour aider les communes pauvres, est indispensable.

Pour les enseignants : améliorer les conditions de travail

Pour le SNUipp-FSU, les modifications des rythmes ne doivent pas se traduire par un allongement contraint de l'amplitude du temps de présence et donc de travail à l'école. STOP ! La barque est déjà bien trop chargée. Différentes études ministérielles et de l'OCDE sont venues confirmer les résultats de l'enquête du SNUipp menée en octobre dernier qui montrent un temps de travail des PE de plus de 43 H par semaine, bien au-dessus de la moyenne des autres pays de l'Union européenne.

L'allongement imposé de la pause méridienne obligeant les enseignants à rester aussi longtemps que maintenant à l'école, mais avec le mercredi matin en plus, voire les conférences pédagogiques déjà annoncées le mercredi après-midi par certains DASEN, ne sont pas acceptables.

Du temps ! La redéfinition des 108 heures qui crée un forfait de 24 heures annuelles dédiées aux travaux de concertation ou de préparation constitue une première reconnaissance de notre réelle activité professionnelle très chronophage. Mais, pour le SNUipp-FSU qui a été en première ligne pour obtenir ce premier bougé, il faut aller bien plus loin : la reconnaissance de trois heures par semaine pour nos missions institutionnelles (conseils de cycles, d'école...) et notre travail « invisible » (préparations, projets, relation aux familles...) dans le cadre d'une réduction de notre temps de travail.

De la formation continue : On ne changera pas l'école sans formation continue. Pourtant, à cette rentrée, rien de bien nouveau. Il est temps de faire accéder les enseignants à une formation de qualité alimentée par les dernières recherches en éducation.

Et la direction d'école ? Si, sur le papier, les directrices et les directeurs ne sont pas responsables des élèves lors des temps périscolaires, chacun sait que la vraie vie dans l'école est parfois bien différente. Il faudra bien gérer les transitions temps scolaires-périscolaires, la répartition des élèves, les imprévus (absence d'un animateur de la ville, lien avec les parents, problèmes de salle...). Il est inconcevable d'allonger la liste déjà pléthorique des tâches des directeurs.

Dans les discussions sur la direction programmées en septembre, le SNUipp-FSU demande de vraies améliorations concernant le temps de décharge, la formation et la clarification des missions des directeurs d'école.

Une vraie revalorisation : L'ISAE, c'est le nom de la nouvelle indemnité pour les PE. A l'évidence, la campagne du SNUipp-FSU sur la nécessaire revalorisation des enseignants du premier degré a marqué des points. Pour autant, son montant de 400 euros annuels n'est pas à la hauteur des attentes et de l'engagement professionnel de nos collègues. Il faudra aller beaucoup plus loin et obtenir une véritable politique de revalorisation salariale pour tous enseignants des écoles et pour cela, en finir avec le gel du point d'indice.